



S.D.P.M

SYNDICAT DE DEFENSE DES POLICIERS MUNICIPAUX

1^{er} SYNDICAT PROFESSIONNEL ET INDEPENDANT DE LA POLICE MUNICIPALE
40 DELEGATIONS – 150 SECTIONS LOCALES
REVUE NATIONALE TIRAGE A 15 000 EX.

14 clos de la Haute Lande
33125 HOSTENS
☎ 0.826.81.68.93
☎ 05.24.84.12.27

president@sdpm.net

HOSTENS, le 6 juillet 2012.

COMMUNIQUE DE PRESSE

DROIT DE REPONSE : ARTICLE DU « COURRIER PICARD » DU 4 JUILLET 2012 « UNE ELUE VERTE QUI DERANGE »

Titre : Le SDPM est scandalisé par les propos outranciers d'Emilie THEROUIN à l'égard des représentants de la police municipale.

Le Syndicat de Défense des Policiers Municipaux (SDPM) s'insurge vivement contre les propos tenus dans l'article ci-dessus visé, qui qualifie le syndicat de marqué « très à droite » par le journaliste et « d'extrême droite » par Mademoiselle Emilie THEROUIN, élue à Amiens et chargée des questions de sécurité à EELV.

Ces propos sont scandaleux, gratuits et dépourvus de fondement. L'on peut regretter que le journaliste ait pu produire ou reproduire ces propos gravissimes, sans avoir pris attache avec l'administration du syndicat.

L'on peut regretter qu'Emilie THEROUIN préfère se placer sur le plan des basses attaques que sur le plan des idées. Ces propos dépassent largement la liberté d'expression et de débat et nous nous indignons de ce manque de respect de la part d'une Elue de la République de gauche à l'égard d'un syndicat représentant des femmes et des hommes au service de l'intérêt public.

Le SDPM est composé de femmes et d'hommes libres, il est apolitique, et ne soutient que les idées et programmes, pragmatiques en matière de sécurité, au-delà de toute considération politique et partisane.

Ainsi, il a soutenu Manuel VALLS (PS) pour sa candidature aux primaires socialistes, notamment en ce qui concerne sa politique pragmatique en terme de sécurité, qu'il a appliqué à Evry. Le SDPM l'a d'ailleurs rencontré le 18 octobre 2011 à l'Assemblée Nationale. Le SDPM a soutenu sa nomination au Ministère de l'Intérieur.

Le SDPM a soutenu la politique de sécurité de Mme ALDA PEREIRA LEMAITRE (PS), ancienne Maire de Noisy-Le-Sec (93).

Le SDPM a rencontré et soutenu le programme de sécurité de Mme Rama YADE (Parti Radical) comme celui de Mme Nora DJELLAB (UMP) et Jean-Paul GARRAUD (UMP), candidats aux législatives.

Le SDPM a rencontré le 8 février 2012, M. Renaud MUSELIER (UMP), Jean-Marc ROUBOUD (UMP) et M. Etienne MOURRUT (UMP), qui soutiennent nos propositions.



WWW.SDPM.NET

L'opération a été renouvelée avec MM. Patrick BALKANY (UMP) le 3 mars dernier et Yves CENSI (UMP) le 22 mars.

On ne peut pas dire que toutes ces personnalités de droite comme de gauche soient des élus d'extrême droite desquels nous serions proches !

A l'inverse, le SDPM combat les idées en matière de sécurité du front national (FN). Ainsi, le syndicat a publié une vidéo sur le site « Youtube » intitulée « *le Pen et la police municipale* » en date du 30 juin 2010.

Le 29 février 2012, le SDPM a publié sur son blog une lettre ouverte adressée à M. Michel GUINIOT (FN) dénonçant les positions de son parti à l'égard de notre profession. Cette lettre ouverte a été à nouveau publiée dans la revue N°3 du SDPM de mars-avril 2012 à la page 28 « *Le SDPM distribue les mauvais points* ».

Le 14 avril 2012, le SDPM publiait un article sur son blog mettant en cause Nicolas DUPONT-AIGNAN, au sujet de photos retouchées. Cette information sera relayée dans le Parisien du 18 avril 2012.

En outre, le SDPM a épinglé la politique de sécurité menée par Jean-Claude GAUDIN (UMP), qui ne voulait pas armer la police municipale, alors que Patrick MENUCCI (PS) réclamait l'armement.

Ces propos qualifiant donc le SDPM de « *très à droite* » ou « *d'extrême droite* » ne reposent sur aucun élément factuel.

Le SDPM est libre de toute emprise politique : ainsi, il n'a pas hésité à poursuivre devant le Tribunal administratif, aux côtés de ses adhérents la Mairie de MEAUX, dont le Maire est Jean-François COPE et également secrétaire général de l'UMP (article du 27 février 2012 sur le blog du SDPM).

La liste des contentieux du SDPM menés en 2011 a été publiée dans la revue du SDPM de mars-avril 2012, et concerne des communes de droite comme de gauche, et ont été menés dans l'intérêt de la profession sans considération d'ordre politique.

Les positions en terme de sécurité publique du SDPM sont fermes, telles que l'armement de la police municipale, mais ne sont pas exclusives d'un parti et ne peuvent être qualifiées de politique de « très à droite » ou « d'extrême droite ».

Nous comprenons bien que le communiqué du SDPM ait pu déstabiliser Mlle THEROUIN, mais il est inadmissible de vouloir diaboliser le syndicat en l'assimilant à une action politique d'extrême droite, pour occulter le débat de fond.

En conséquence de quoi, nous réclamons la rectification immédiate de l'article incriminé et des excuses publiques de Mlle Emilie THEROUIN.

D'ores et déjà, le SDPM a demandé à confié le dossier à ses avocats et leur a demandé d'étudier toutes possibilités de poursuites pénales pour injures ou diffamations.



Le SDPM rappelle que pour défendre la profession il a poursuivi MM. Jean-Paul BUROT (élu Ligue Ouvrière) et Patrick LASCOUX (élu EELV). Ils ont été condamnés pour injures publiques, par le Tribunal correctionnel de Bobigny en date du 19 janvier 2011. L'affaire est aujourd'hui en appel, sur demande des prévenus.

Sur la représentativité, les remarques de Mme THEROUIN sont curieuses. En effet, le SDPM réclame avec force la création d'élections professionnelles, pour confirmer sa représentativité. Cette position est confirmée dans son cahier de propositions, qui a été remis à chaque personnalité politique qu'il a rencontrée. Il a également versé celles-ci aux débats des diverses missions, dont la dernière qui s'est déroulée au Sénat le 13 mars dernier, ce qui a été publié dans notre dernière revue aux pages 30 et 31. Enfin, le SDPM rappelle qu'il est le seul syndicat à éditer une revue tirée à 15 000 exemplaires adressés à près de 3 000 postes de police municipales recensés sur tout le territoire national. Il est le seul syndicat à publier la liste de ses très nombreuses affaires pour défendre la profession, et la liste de ses plus de 40 délégations est publique.

**Le Président national du SDPM,
Cédric MICHEL**

Contact presse : ☎ 06.22.71.42.45 – 📠 05.24.84.12.27 📧 president@sdpm.net



WWW.SDPM.NET